

Communiqué
Choisy-le-Roi, le 29 mars 2016

Le projet de la Zac Seine Gare Vitry
lauréat du Grand prix
d'aménagement « Comment mieux bâtir
en zone inondable constructible »

Ce prix, remis par Ségolène Royal, ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, récompense les projets architecturaux et les aménagements, réalisés ou en cours de réalisation, permettant de rendre moins vulnérables aux inondations les logements et les territoires et aux populations de continuer à vivre et à travailler en cas de crue.

Le prix a été remis à l'équipe d'urbanistes Germe et Jam*, en charge du projet d'aménagement de la Zac Seine Gare Vitry (aux Ardoines, à Vitry-sur-Seine), accompagnée de Cécile Veyrunes-Legrain, première adjointe au maire de Vitry-sur-Seine, notamment en charge de l'environnement et vice-présidente du conseil du territoire EPT 12 et de Jacques Touchefeu, directeur général de l'EPA Orly Rungis – Seine Amont (EPA ORSA), opérateur de l'État, maître d'ouvrage de l'opération des Ardoines, à l'origine de cette démarche exemplaire.

Vingt-deux projets ont été primés et trois projets particulièrement innovants, dont celui de la ZAC Seine Gare Vitry, ont reçu un « repère d'or » (*le « repère d'or » tire son nom du repère de crue, marque rappelant les hauteurs atteintes par les crues*).

Située en bord de Seine, la Zac Seine Gare Vitry développe un modèle d'urbanisme résilient, adapté aux crues. Grâce à un dispositif de voies hors d'eau, sur lesquelles se raccrochent des « promenades hautes » piétonnes reliant les équipements et assurant l'accès aux immeubles, une nouvelle forme de ville, capable de s'adapter aux effets de la montée des eaux, verra le jour.

**Conception et coordination de la ZAC
Germe et Jam, architectes urbanistes
Agence Hilaire, paysagistes
MAGEO, bureau d'études techniques
ZOOM, écologue*

Les Ardoines en résumé

Sur le territoire des Ardoines, à Vitry-sur-Seine - 300 ha en bord de Seine à moins de 10 min de Paris - est engagée l'une des plus grandes opérations d'aménagement en France. Ce site va connaître une mutation profonde, notamment autour de son futur pôle multimodal qui accueillera l'une des gares de la ligne 15 du Grand Paris express, en interconnexion avec le RER C et le T Zen 5. Deux Zac de 37 ha et 49 ha ont été créées, où seront développés logements, commerces, services et équipements, qui accompagneront l'essor d'activités diversifiées.

L'Établissement public
d'aménagement

Orly Rungis – Seine Amont
Créé en mai 2007, il réunit
15 partenaires : 12 communes,
Ablon-sur-Seine, Alfortville, Chevilly-
Larue, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine,
Orly, Rungis, Thiais, Valenton,
Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-
Georges, Vitry-sur-Seine,
le conseil général du Val-de-Marne,
la région Île-de-France et l'État.
Il conduit l'opération d'intérêt
national.

Le territoire
335 000 habitants
146 000 logements
160 000 emplois,
dont 120 000 emplois privés

Les objectifs
Développement économique,
développement résidentiel,
transports et mobilité, au service
du territoire et de ses résidents.
3 000 créations de logements / an
1 000 créations d'emplois / an

Le Conseil d'administration
Il comprend
8 représentants de l'État,
3 représentants de la Région
Île-de-France,
3 représentants du Conseil général
du Val-de-Marne
et les maires des 12 communes.

Contacts presse
EPA ORSA
Hugues Larnaudie
directeur de la communication
tél. 01 48 53 70 30
06 32 94 48 63
h.larnaudie@epa-orsa.fr

Galivel & Associés
Carol Galivel / Julie Roland
tél. 01 41 05 02 02
galivel@galivel.com

